

<http://www.cplittoralouest.catholique.fr/Celebration-des-ministeres.html>



Célébration des ministères institués de Paul Plantet à Plérin/St Laurent

- Communauté des paroisses - Paroisse Notre-Dame de la Mer -



Date de mise en ligne : jeudi 6 mars 2014

Copyright © COMMUNAUTE DES PAROISSES DU LITTORAL OUEST -

Tous droits réservés

Le samedi 8 mars 2014 à 18h00 en l'église Saint Laurent de Plérin, Paul Plantet recevra les ministères institués au cours de la célébration Eucharistique célébrée par Mgr Moutel, Evêque de notre Diocèse. Cette remise est la 1^{re} étape publique d'un laïc qui se prépare à une ordination diaconale.



C'est l'occasion de faire connaître à la paroisse la démarche qu'il a entreprise.

Il s'agit d'une reconnaissance de son aptitude au service de la Parole (lectorat) ainsi qu'au service de la Prière Communautaire et de l'Eucharistie (acolytat).

Paul, comme laïc, sera institué ministre de ces services à titre définitif.

Pordicais depuis 33 ans, Paul et Anne Plantet habitent La Ville Gouault.

Il y a 5 ans environ, le délégué épiscopal au diaconat permanent est venu leur proposer de participer avec d'autres couples à des temps prolongés de réflexion sur les ministères dans l'Eglise.

Au terme de ce temps de discernement, la proposition d'un chemin vers le diaconat permanent leur a été présentée. En couple, ils ont offert leur disponibilité et après la première année de formation " pour voir " Mgr Moutel a admis Paul comme candidat au cheminement vers le diaconat : ce rite d'Admission a eu lieu en mai 2013, à l'évêché.

Ce temps de recherche devait rester discret pour leur permettre de cheminer sereinement et dans la liberté. Depuis un an, en plus des formations, une équipe d'accompagnement les aide dans leur démarche et ils abordent ensemble toutes les questions qui peuvent naître d'un tel engagement.

Bientôt, une autre étape va avoir lieu. Paul va recevoir les Ministères Institués du service de la Parole, de la Prière communautaire et de l'Eucharistie. C'est l'engagement définitif d'un laïc dans un service de l'Eglise, étape qui précède l'ordination diaconale ultérieure

L'équipe d'accompagnement invite tous les paroissiens et de tous âges, les amis et connaissances, proches ou non de l'Eglise, à participer à cette célébration, à prier avec et pour eux, plus particulièrement ce jour-là afin de les soutenir dans cette démarche.

L'Équipe d'accompagnement de Paul et Anne :

Le P.Loïc Le Quellec, Emmanuel Briand, diacre et Nolwen, Alberte Delisle, Marie Luce Guillet, Sylvie et Olivier Marc , Georges Toupin.